

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU JEUDI 3 AVRIL 2008

L'Assemblée Communale s'est réunie le jeudi 3 avril 2008 sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, M. Eric ALAUZET, Mme Françoise FELLMANN, M. Michel LOYAT, Mme Jacqueline PANIER, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 19), M. Christophe LIME, Mme Nicole WEINMAN, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Françoise PRESSE, M. Lazhar HAKKAR, Mme Martine BULTOT, M. Jacques MARIOT, Mme Danièle POISSENOT, M. Benoît CYPRIANI, Mme Joëlle SCHIRRER, M. Abdel GHEZALI, Mme Fanny GERDIL, M. Emmanuel DUMONT, Mme Valérie HINCELIN, M. Jean-François GIRARD, M. Jean-Claude ROY, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Solange JOLY, Mme Corinne TISSIER, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Catherine BALLOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nozhat MOUNTASSIR, Mme Annie MENETRIER, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Didier GENDRAUD, Mme Sylvie JEANNIN, M. Frank MONNEUR, M. Nicolas BODIN, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Carine MICHEL, M. Cyril DEVESA, M. Nicolas GUILLEMET, Mme Hayatte AKODAD (à compter de la question n° 19), Mme Béatrice RONZI, M. Jean ROSSELOT, Mme Françoise BRANGET, Mme Martine JEANNIN, Mme Catherine GELIN, M. Pascal BONNET, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, M. Michel OMOURI, M. Edouard SASSARD, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON.

Secrétaire : Mme Béatrice RONZI.

Absents : M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 18 incluse), M. Nicolas GUILLEMET, Mme Hayatte AKODAD (jusqu'à la question n° 18 incluse).

Procurations de vote : M. Patrick BONTEMPS à M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 18 incluse), M. Nicolas GUILLEMET à M. Benoît CYPRIANI, Mme Hayatte AKODAD à Mme Béatrice RONZI (jusqu'à la question n° 18 incluse).

* * *

Avant d'aborder l'ordre du jour de la séance, M. le Maire a demandé à l'Assemblée d'avoir une pensée pour Ingrid BETANCOURT, citoyenne d'honneur de la Ville, prisonnière des FARC depuis plus de six ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

Conseil Municipal

60. **Démission de M. Eric ALAUZET de son poste d'Adjoint** - Election du 21^{ème} Adjoint

M. le Maire a proposé de procéder en début de séance à l'élection de M. Didier GENDRAUD au poste de 21^{ème} Adjoint.

Par 44 voix pour, 3 nuls, le groupe UMP n'ayant pas pris part au vote, M. Didier GENDRAUD a été élu 21^{ème} Adjoint.

1. **Exercice 2008** - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, donne acte de ce bilan à M. le Maire.

2. **Attributions exercées par délégation du Conseil Municipal** - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante pendant la durée de son mandat

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'accorder cette autorisation de principe à M. le Maire.

3. **Communauté d'Agglomération du Grand Besançon** - Désignation des délégués du Conseil Municipal

Par 54 voix pour (1 nul), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a désigné les 55 représentants de la Ville au conseil de la CAGB :

Mme Joëlle SCHIRRER
M. Jean-Claude ROY
Mme Marie-Noëlle SCHOELLER
M. Jean-Louis FOUSSERET
M. Jacques MARIOT
Mme Martine BULTOT
Mme Marie-Odile CRABBE-DIAWARA
M. Jean-Pierre GOVIGNAUX
M. Jean-François GIRARD
Mme Françoise FELLMANN
M. Jean-Jacques DEMONET
Mme Jacqueline PANIER
M. Frédéric ALLEMANN
Mme Françoise PRESSE
Mme Danièle POISSENOT
Mme Solange JOLY
Mme Nicole WEINMAN
Mme Corinne TISSIER
M. Michel LOYAT
M. Patrick BONTEMPS
M. Benoît CYPRIANI
M. Yves-Michel DAHOU
Mme Béatrice FALCINELLA

M. Lazhar HAKKAR
Mme Catherine BALLOT
M. Eric ALAUZET
Mme Sylvie WANLIN
Mme Nozhat MOUNTASSIR
M. Christophe LIME
Mme Annie MENETRIER
M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE
M. Didier GENDRAUD
Mme Sylvie JEANNIN
M. Frank MONNEUR
M. Emmanuel DUMONT
M. Nicolas BODIN
M. Abdel GHEZALI
M. Jean-Sébastien LEUBA
Mme Valérie HINCELIN
Mme Fanny GERDIL
Mme Carine MICHEL
M. Cyril DEVESA
M. Nicolas GUILLEMET
Mme Hayatte AKODAD
Mme Béatrice RONZI

M. Jean ROSSELOT
Mme Françoise BRANGET
Mme Martine JEANNIN
Mme Catherine GELIN
M. Pascal BONNET
Mme Elisabeth PEQUIGNOT
M. Michel OMOURI
M. Edouard SASSARD
Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN
M. Philippe GONON

4. Commission d'Appel d'Offres - Désignation des membres

Le Conseil Municipal, par scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, a désigné :

* en tant que membres titulaires :

- Jean-Pierre GOVIGNAUX
- Françoise FELLMANN
- Christophe LIME
- Nicolas BODIN
- Martine JEANNIN

* en tant que membres suppléants :

- Benoît CYPRIANI
- Nicole WEINMAN
- Patrick BONTEMPS
- Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA
- Philippe GONON

5. Commission de Délégation de Service Public - Désignation des membres

Le Conseil Municipal, par scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste a désigné :

- en tant que membres titulaires : Jean-Pierre GOVIGNAUX, Françoise FELLMANN, Christophe LIME, Nicolas BODIN, Edouard SASSARD

- en tant que membres suppléants : Benoît CYPRIANI, Nicole WEINMAN, Patrick BONTEMPS, Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Jean ROSSELOT.

6. Centre Communal d'Action Sociale - Fixation du nombre de membres du Conseil d'Administration - Désignation des représentants du Conseil Municipal

Par élection au scrutin de liste à bulletin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste, le Conseil Municipal a décidé de fixer à 16 le nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS et a désigné Marie-Noëlle SCHOELLER, Jean-Jacques DEMONET, Nozhat MOUNTASSIR, Solange JOLY, Sylvie WANLIN, Jean-Sébastien LEUBA, Lazhar HAKKAR, Martine JEANNIN.

7. Régime des délibérations du Conseil Municipal - Nominations et présentations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de ne pas procéder au scrutin secret pour les diverses désignations à intervenir durant la séance et pendant la durée du mandat, lorsque ce n'est pas prescrit par un texte réglementaire particulier.

8. SEM de la Citadelle - Désignation de délégués de la Ville au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale

A l'unanimité des suffrages exprimés moins 1 abstention (Mme SCHIRRER), le Conseil Municipal :

- a désigné Jean-François GIRARD, Françoise FELLMANN, Yves-Michel DAHOUI, Christophe LIME, Didier GENDRAUD, Jacqueline PANIER, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Frank MONNEUR, Corinne TISSIER, Jean ROSSELOT pour siéger au Conseil d'Administration de la SEM

- a désigné Jean-François GIRARD pour siéger à l'Assemblée générale de cette société

- a autorisé ses représentants à accepter toutes fonctions de direction qui pourraient leur être confiées et notamment celle de Président(e) du Conseil d'Administration ainsi que tous mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le (la) Président(e) du Conseil d'Administration.

9. Centre Hospitalier Universitaire - Désignation de délégués au Conseil d'Administration

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a désigné Nicolas BODIN, Martine BULTOT, Nicole WEINMAN, Françoise BRANGET pour siéger au Conseil d'Administration du CHU.

10. Société d'Economie Mixte de Micropolis - Désignation de délégués au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a désigné Jean-Louis FOUSSERET, Maire, Jacques MARIOT, Christophe LIME et Catherine GELIN pour siéger au Conseil d'Administration de la SEM Micropolis

- a désigné Jean-Louis FOUSSERET, Maire, pour siéger à l'Assemblée Générale

- a autorisé ses représentants à accepter toutes fonctions de direction qui pourraient leur être confiées et notamment celle de Président du Conseil d'Administration ainsi que tous mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le Président du Conseil d'Administration de la SEM.

11. Société d'Equipement du Département du Doubs - Désignation des délégués au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal

- a désigné Jean-Louis FOUSSERET, Maire, et Michel LOYAT pour assurer la représentation de la Ville de Besançon au sein du Conseil d'Administration de la SEDD

- a désigné Jean-Louis FOUSSERET, Maire, pour assurer la représentation de la collectivité au sein des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la SEDD

- a autorisé M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire, à porter la candidature de la collectivité à la présidence du Conseil d'Administration de la SEDD et à accepter toute fonction notamment les fonctions cumulatives de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général en qualité de mandataire de la collectivité, si tel est le choix du Conseil d'Administration

- a autorisé ses représentants à accepter toutes fonctions qui pourraient leur être confiées ainsi que tous mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le Conseil d'Administration ou le Président Directeur Général de la société.

12. Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte de la Ville de Besançon - Logement (SAIEMB Logement) - Désignation des délégués de la Ville de Besançon au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a désigné Jean-Louis FOUSSERET, Maire, Michel LOYAT, Valérie HINCELIN, Annie MENETRIER, Danièle POISSENOT et Philippe GONON pour siéger au Conseil d'Administration de la SAIEMB L

- a désigné Jean-Louis FOUSSERET, Maire, pour siéger à l'Assemblée Générale

- a autorisé ses représentants à accepter toutes fonctions de direction qui pourraient leur être confiées et notamment celle de Président du Conseil d'Administration, ainsi que tous mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le Conseil d'Administration de la SAIEMB-L.

13. Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte Grand Besançon Immobilier d'Entreprises (SAIEMGB IE) - Désignation des délégués de la Ville au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a désigné Jean-Louis FOUSSERET, Maire, et Jacques MARIOT pour siéger au Conseil d'Administration de la SAIEMGB IE

- a désigné Jean-Louis FOUSSERET, Maire, pour siéger à l'Assemblée Générale

- a autorisé ses représentants à accepter toutes fonctions de direction qui pourraient leur être confiées et notamment celle de Président du Conseil d'Administration, ainsi que tous mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le Conseil d'Administration de la SAIEMGB-IE.

14. Grand Besançon Habitat - Désignation des délégués au Conseil d'Administration

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a désigné Michel LOYAT, Valérie HINCELIN, Danièle POISSENOT, Annie MENETRIER et Philippe GONON pour siéger au Conseil d'Administration de Grand Besançon Habitat

- a décidé d'autoriser ses représentants à accepter toutes fonctions de direction qui pourraient leur être confiées et notamment celle de Président du Conseil d'Administration ainsi que tous mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le Président du Conseil d'Administration.

15. Conseil Municipal - Formation des commissions générales

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a décidé de fixer à 8 le nombre de commissions générales qui seront composées de 12 membres soit 9 membres de la majorité et 3 membres (2 + 1) des groupes UMP et MODEM, certaines commissions étant composées de 3 membres UMP en accord et sur demande du groupe MODEM

- a désigné les conseillers membres de ces commissions comme suit :

Commission n° 1

Finances - Budget - Programmation - Relations Internationales - Coopération Décentralisée - Communication - TIC - Police Municipale et occupation du domaine public - Lutte contre les discriminations - Questions humanitaires - Aménagement gestion construction durable

Président de droit : M. le Maire

Vice-Président(s) : - Mme Fanny GERDIL
- M. Emmanuel DUMONT

Membres : - M. Nicolas BODIN
- M. Jean-Claude ROY
- Mme Annie MENETRIER
- M. Nicolas GUILLEMET
- M. Éric ALAUZET
- Mme Sylvie WANLIN
- Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA

- UMP :
- Mme Martine JEANNIN
 - Mme Elisabeth PEQUIGNOT
 - M. Edouard SASSARD

Commission n° 2

Solidarité, autonomie - Personnel municipal - Administration Générale - Animation socio-culturelle et vie des quartiers - Points publics - CUCS - Prévention - CLPS - Tranquillité publique - Jeunesse - Personnes âgées - Personnes handicapées - Lutte contre les exclusions

Président de droit : M. le Maire

- Vice-Président(s) :
- Mme Maire-Noëlle SCHOELLER
 - M. Lazhar HAKKAR
 - Mme Martine BULTOT
 - M. Abdel GHEZALI

- Membres :
- M. Jean-Jacques DEMONET
 - Mme Nozhat MOUNTASSIR
 - Mme Solange JOLY
 - Mme Béatrice RONZI
 - Mme Carine MICHEL

- UMP :
- Mme Catherine GELIN
 - M. Michel OMOURI

- MODEM :
- Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN

Commission n° 3

Environnement - Développement durable - Maîtrise de l'Energie - Urbanisme - Prospective et stratégie - Bâtiments municipaux - Eau et assainissement - Parc automobile et logistique - Emploi - Insertion - Habitat - Logement - Programme de requalification urbaine - Agenda 21 - Plan climat

Président de droit : M. le Maire

- Vice-Président(s) :
- M. Benoît CYPRIANI
 - M. Michel LOYAT
 - M. Christophe LIME
 - Mme Valérie HINCELIN

- Membres :
- M. Frédéric ALLEMANN
 - Mme Corinne TISSIER
 - Mme Catherine BALLOT
 - Mme Sylvie WANLIN
 - M. Jean-Sébastien LEUBA

- UMP :
- Mme Martine JEANNIN
 - Mme Elisabeth PEQUIGNOT

- MODEM :
- M. Philippe GONON

Commission n° 4

Education - Petite enfance - Famille - Sports - Espaces et équipements sportifs - Animations sportives - Sport et handicap - Enseignement supérieur - Recherche - Formation professionnelle - Vie étudiante

Président de droit : M. le Maire

Vice-Président(s) :
- Mme Françoise FELLMANN
- M. Patrick BONTEMPS
- Mme Joëlle SCHIRRER

Membres :
- Mme Hayatte AKODAD
- Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA
- M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE
- M. Cyril DEVESA
- Mme Sylvie JEANNIN
- Mme Béatrice RONZI

UMP :
- M. Edouard SASSARD
- M. Pascal BONNET

MODEM :
- Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN

Commission n° 5

Déplacements urbains - Circulation - Modes doux - Stationnement - Voirie - Espaces naturels - Espaces verts - Biodiversité - Prévention des risques urbains - Parc botanique - Propreté - Proxim'Cit 

Président de droit : M. le Maire

Vice-Président(s) :
- Mme Nicole WEINMAN
- Mme Françoise PRESSE

Membres :
- M. Cyril DEVESA
- Mme Béatrice FALCINELLA
- M. Jean-Claude ROY
- M. Jean-Jacques DEMONET
- M. Jean-Pierre GOVIGNAUX
- M. Frédéric ALLEMANN
- Mme Corinne TISSIER

UMP :
- M. Jean ROSSELOT
- Mme Catherine GELIN
- Mme Françoise BRANGET

Commission n° 6

Culture - Patrimoine - Tourisme - Congrès - Citadelle - Associations culturelles - Musiques actuelles et de rues - Lecture publique - Bibliothèques et Médiathèque - Musées - Art contemporain - Fonds d'embellissement urbain

Président de droit : M. le Maire

Vice-Président(s) : - M. Yves-Michel DAHOUI
 - M. Jean-François GIRARD

Membres : - M. Frank MONNEUR
 - Mme Carine MICHEL
 - M. Jean-Pierre GOVIGNAUX
 - Mme Corinne TISSIER
 - M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE
 - Mme Hayatte AKODAD
 - M. Cyril DEVESA

UMP : - M. Jean ROSSELOT
 - Mme Elisabeth PEQUIGNOT
 - Mme Françoise BRANGET

Commission n° 7

Commerce et Artisanat - Relations Publiques - Cultes - Formalités Administratives - Accueil du public

Président de droit : M. le Maire

Vice-Président(s) : - M. Jacques MARIOT
 - Mme Jacqueline PANIER

Membres : - M. Frank MONNEUR
 - M. Jean-Pierre GOVIGNAUX
 - Mme Sylvie WANLIN
 - Mme Corinne TISSIER
 - Mme Béatrice FALCINELLA
 - Mme Sylvie JEANNIN
 - Mme Annie MENETRIER

UMP : - M. Pascal BONNET
 - Mme Françoise BRANGET

MODEM : - M. Philippe GONON

Commission n° 8

Démocratie participative - Citoyenneté - Vie associative - CBJ

Président de droit : M. le Maire

Vice-Président(s) : - M. Didier GENDRAUD
- Mme Danièle POISSENOT

Membres : - Mme Béatrice RONZI
- Mme Béatrice FALCINELLA
- Mme Solange JOLY
- Mme Nozhat MOUNTASSIR
- M. Nicolas GUILLEMET
- M. Nicolas BODIN
- Mme Sylvie JEANNIN

UMP : - M. Michel OMOURI
- Mme Catherine GELIN
- M. Pascal BONNET

16. Conseil Municipal - Représentations dans divers organismes et commissions

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a désigné les représentants de la Ville dans divers organismes et commissions, à savoir :

A - Commissions diverses - Régie - Organismes divers

*** Commission Communale des Taxis et des Voitures de petite remise**

M. FOUSSERET, Maire, ou son représentant : M. Jean-Claude ROY

*** Commission Communale des Impôts Directs**

M. FOUSSERET, Maire, Président de droit, 8 membres titulaires et 8 membres suppléants nommés par M. le Directeur des Services Fiscaux du Doubs **sur une liste double de contribuables présentée par le Conseil Municipal.**

8 délégués titulaires :

- Mme Marie-Noëlle SCHOELLER
- M. Michel LOYAT
- M. Nicolas BODIN
- M. Jacques MARIOT
- M. Claude JOLIBOIS (propriétaire de forêts)
- Mme Nicole WEINMAN
- M. Benoît CYPRIANI
- Mme Annie MENETRIER
- M. Frédéric ALLEMANN

- Mme Barbara ROMAGNAN
- M. Claude GIRARD
- M. Maurice THIRIET
- Mme Joëlle SCHIRRER
- Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA
- M. Yves-Michel DAHOUI
- M. Christophe LIME

8 délégués suppléants :

- M. Jean-Claude CHEVAILLER
- Mme Danièle TETU
- M. Constant VERDOT (propriétaire de forêts)
- M. Eric ALAUZET
- Mme Danièle POISSENOT
- M. Abdel GHEZALI
- M. Vincent FUSTER
- Mme Françoise FELLMANN

- M. Jean-Pierre HIRSCH
- M. Bernard REGNIER
- M. Michel ROIGNOT
- M. Antoine DUFAY
- Mme Lucille LAMY
- Mme Nicole DAHAN
- Mme Martine BULTOT
- Mme Nozhat MOUNTASSIR

*** Commission Administrative Paritaire du Personnel Communal**

Catégorie A

Président : M. FOUSSERET, Maire ou son représentant pris parmi les délégués titulaires :

4 délégués titulaires (3 + 1) :

- Mme Marie-Noëlle SCHOELLER
- Mme Françoise PRESSE
- Mme Jacqueline PANIER
- M. Pascal BONNET

4 délégués suppléants (3 + 1) :

- Mme Catherine BALLOT
- Mme Solange JOLY
- Mme Françoise FELLMANN
- Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN

Catégorie B

Président : M. FOUSSERET, Maire ou son représentant pris parmi les délégués titulaires :

5 délégués titulaires (4 + 1)

- Mme Marie-Noëlle SCHOELLER
- Mme Jacqueline PANIER
- Mme Françoise PRESSE
- Mme Nicole WEINMAN
- M. Pascal BONNET

5 délégués suppléants (4 + 1)

- Mme Catherine BALLOT
- Mme Solange JOLY
- Mme Françoise FELLMANN
- Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA
- Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN

Catégorie C

Président : M. FOUSSERET, Maire ou son représentant pris parmi les délégués titulaires :

8 délégués titulaires (6 + 2 ramenés à 7 + 1 après accord des groupes)

- Mme Marie-Noëlle SCHOELLER
- Mme Jacqueline PANIER
- Mme Françoise PRESSE
- Mme Nicole WEINMAN
- Mme Danièle POISSENOT
- M. Abdel GHEZALI
- Mme Fanny GERDIL
- M. Pascal BONNET

8 délégués suppléants (6 + 2 ramenés à 7 + 1 après accord des groupes)

- Mme Catherine BALLOT
- Mme Solange JOLY
- Mme Françoise FELLMANN
- Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA
- M. Yves-Michel DAHOUI
- M. Lazhar HAKKAR
- Mme Béatrice RONZI
- Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN

*** Comité Technique Paritaire Ville et CCAS**

I - Représentants de la Collectivité

Président : M. FOUSSERET, Maire ou son représentant pris parmi les délégués titulaires émanant du Conseil Municipal :

Délégués titulaires :

a) 8 élus (6 + 2 ramenés à 7 + 1 après accord des groupes) :

- Mme Marie-Noëlle SCHOELLER
- M. Lazhar HAKKAR
- Mme Françoise PRESSE
- Mme Nicole WEINMAN
- Mme Carine MICHEL
- Mme Jacqueline PANIER
- Mme Fanny GERDIL
- M. Pascal BONNET

b) 6 fonctionnaires

- M. Patrick AYACHE, Directeur Général des Services
- M. Daniel PENGREC'H, Directeur Général Adjoint des Services
- M. Jean-Luc BOYER, Directeur Général des Services Techniques, DGST
- M. Rodolphe DUMOULIN, Directeur Général Adjoint des Services, Direction Générale
- Mme Mireille TOITOT, Directrice Générale Adjointe, Direction Générale
- M. Bernard FALGA, Directeur Général Adjoint des Services

Délégués suppléants

a) 8 élus (6 + 2 ramenés à 7 + 1 après accord des groupes)

- Mme Catherine BALLOT
- Mme Solange JOLY
- Mme Sylvie WANLIN
- Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA
- M. Abdel GHEZALI
- Mme Béatrice RONZI
- M. Nicolas BODIN
- Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN

b) 6 fonctionnaires

- M. Baudouin RUYSSSEN, Directeur Général Adjoint des Services
- M. Yvon HENRY, Directeur Hygiène-Santé
- M. Gérard DORNIER, Ingénieur en Chef, DGST
- M. Roland BILLOT, Directeur Sports
- Mme Dominique SARRAZIN, Directrice Pôles Ressources Humaines CCAS
- M. Claude LAMBEY, Directeur du Département TIC et Communication

*** Comité d'Hygiène et de Sécurité Ville et CCAS**

Président : M. FOUSSERET, Maire ou son représentant pris parmi les délégués titulaires :

10 délégués titulaires (8 + 2 ramenés à 9 + 1 après accord des groupes)

- Mme Marie-Noëlle SCHOELLER
- Mme Sylvie JEANNIN
- Mme Françoise PRESSE
- Mme Nicole WEINMAN
- M. Patrick BONTEMPS
- Mme Jacqueline PANIER
- Mme Martine BULTOT
- M. Lazhar HAKKAR
- Mme Fanny GERDIL
- M. Pascal BONNET

10 délégués suppléants (8 + 2 ramenés à 9 + 1 après accord des groupes)

- Mme Catherine BALLOT
- Mme Solange JOLY
- M. Jean-Jacques DEMONET
- Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA
- M. Frank MONNEUR
- M. Abdel GHEZALI
- Mme Hayatte AKODAD
- M. Emmanuel DUMONT
- Mme Béatrice RONZI
- Mme Catherine GELIN

*** Comité des Œuvres Sociales du personnel communal**

7 représentants : 6 élus (5 + 1) + Mireille TOITOT, Directrice Générale Adjointe des Services Pôle Ressources Humaines et Modernisation

- Mme Marie-Noëlle SCHOELLER
- Mme Jacqueline PANIER
- Mme Danièle POISSENOT
- Mme Catherine BALLOT
- M. Emmanuel DUMONT
- Mme Martine JEANNIN

*** Caisse des Ecoles**

M. FOUSSERET, Maire, Président ou son représentant : Mme Françoise FELLMANN

- + 2 Conseillers Municipaux désignés par le Conseil Municipal :
- Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA
- Mme Carine MICHEL

*** Commissions Départementales de Réforme**

2 délégués titulaires :

- Mme Marie-Noëlle SCHOELLER
- Mme Nozhat MOUNTASSIR

2 délégués suppléants :

- Mme Solange JOLY
- M. Nicolas BODIN

*** Régie Autonome Personnalisée du Théâtre Ledoux de Besançon**

9 délégués titulaires (7 + 2)

- M. FOUSSERET, Maire
- M. Yves-Michel DAHOUI
- M. Frank MONNEUR
- M. Jean-Pierre GOVIGNAUX
- Mme Carine MICHEL
- Mme Solange JOLY
- M. Cyril DEVESA
- M. Pascal BONNET
- M. Jean ROSSELOT

9 délégués suppléants (7 + 2 ramenés à 8 + 1 après accord des groupes)

- Mme Fanny GERDIL
- M. Nicolas BODIN
- M. Emmanuel DUMONT
- M. Didier GENDRAUD
- M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE
- Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA
- M. Jean-François GIRARD
- Mme Hayatte AKODAD
- M. Philippe GONON

3 personnalités qualifiées :

- M. Michel MARCOT
- M. Guillaume DUJARDIN
- M. Jean-Marie PINEL

*** Mission Locale pour l'Emploi et l'Insertion des Jeunes**

5 délégués (4 + 1) :

- Mme Valérie HINCELIN
- M. Abdel GHEZALI
- Mme Béatrice RONZI
- Mme Annie MENETRIER
- M. Edouard SASSARD

*** Conseil d'Administration de l'Université**

1 délégué titulaire : M. FOUSSERET, Maire

1 délégué suppléant : Mme Joëlle SCHIRRER

*** CROUS**

1 délégué titulaire : Mme Joëlle SCHIRRER

1 délégué suppléant : M. Cyril DEVESA

*** Comité Permanent des Fêtes de la Ville de Besançon**

2 délégués titulaires :

- Mme Danièle POISSENOT
- Mme Sylvie JEANNIN

2 délégués suppléants :

- Mme Béatrice FALCINELLA
- Mme Hayatte AKODAD

*** Habitat et Développement Local du Doubs (HDL)**

1 délégué titulaire : Mme Valérie HINCELIN

1 délégué suppléant : Mme Danièle POISSENOT

*** NEOLIA**

Conseil d'Administration : Mme Valérie HINCELIN

*** FRANCAS et Union Départementale des Centres de Loisirs (UDCARE)**

Conseil d'Administration :

1 délégué : M. Abdel GHEZALI

PERSONNEL COMMUNAL

*** Centre de Gestion du Doubs pour la Fonction Publique Territoriale -Conseil de Discipline de Recours**

1 délégué : Mme Marie-Noëlle SCHOELLER

*** Centre Hospitalier de Salins-les-Bains**

Conseil d'Administration :

1 délégué : Mme Martine BULTOT

*** Centre de Long Séjour de Bellevaux**

Conseil d'Administration

1 délégué : Mme Martine BULTOT

Conseil d'établissement

1 délégué : Mme Solange JOLY

*** Établissement des Tilleroyes**

1 délégué : Mme Martine BULTOT

*** Centre de Réadaptation de Quingey**

Conseil d'Administration

1 délégué : Mme Martine BULTOT

*** Observatoire National de l'Action Sociale Décentralisée (ODAS)**

1 délégué : Mme Marie-Noëlle SCHOELLER

*** Office du Tourisme et des Congrès**

Conseil d'Administration :

2 délégués :

- M. Jean-François GIRARD

- M. Frank MONNEUR

B) Office du Commerce

- Le Conseil Municipal a ensuite procédé à un vote spécifique par division en ce qui concerne l'Office de Commerce. A la majorité des suffrages exprimés, Jacques MARIOT, Nicole WEINMAN, Jacqueline PANIER (45 voix pour) et Edouard SASSARD (8 voix pour) ont été désignés membres de l'Office de Commerce (Philippe GONON ayant obtenu 2 voix).

C) Syndicats

- Enfin, le Conseil Municipal a, par vote à bulletin secret, désigné ses représentants au sein des syndicats suivants (mixtes et intercommunal) :

*** Syndicat Mixte LUMIÈRE**

4 délégués :

- M. FOUSSERET, Maire

- M. Emmanuel DUMONT

- M. Didier GENDRAUD

- M. Jean-Pierre GOVIGNAUX

*** Syndicat Mixte de Micropolis**

3 délégués :

- M. FOUSSERET, Maire

- M. Jean-François GIRARD

- M. Christophe LIME

*** Syndicat Intercommunal de Besançon - Thise - Chalezeule**

2 délégués titulaires :

- M. Jacques MARIOT
- M. Eric ALAUZET

2 délégués suppléants :

- Mme Valérie HINCELIN
- M. Nicolas BODIN

*** Syndicat Mixte d'Étude pour l'Aménagement du Bassin de la Saône et du Doubs**

1 délégué titulaire : Mme Françoise PRESSE

1 délégué suppléant : M. Christophe LIME

*** Syndicat Mixte pour l'aménagement du Marais de Saône**

6 délégués titulaires (5 + 1) :

- M. Nicolas GUILLEMET
- Mme Françoise PRESSE
- Mme Sylvie JEANNIN
- Mme Béatrice RONZI
- M. Christophe LIME
- M. Pascal BONNET

6 délégués suppléants (5 + 1) :

- M. Benoît CYPRIANI
- M. Frank MONNEUR
- M. Eric ALAUZET
- Mme Béatrice FALCINELLA
- M. Jean-Sébastien LEUBA
- M. Philippe GONON

*** Syndicat Mixte d'Énergie du Doubs (SYDED)**

5 délégués titulaires (après accord entre groupes) (4 + 1) :

- M. Benoît CYPRIANI
- M. Jean-Sébastien LEUBA
- Mme Nicole WEINMAN
- Mme Sylvie JEANNIN
- Mme Françoise BRANGET

5 délégués suppléants :

- Mme Corinne TISSIER
- Mme Annie MENETRIER
- Mme Hayatte AKODAD
- Mme Béatrice FALCINELLA
- M. Jean-Claude ROY

*** Syndicat Mixte de l'Espace Industriel de Besançon - Palente**

3 délégués :

- M. FOUSSERET, Maire
- M. Nicolas GUILLEMET
- M. Nicolas BODIN

17. Conseil Municipal - Fixation du montant des indemnités des élus

A l'unanimité des suffrages exprimés moins 8 abstentions (groupe UMP), le Conseil Municipal a fixé comme suit les indemnités des élus :

- une indemnité mensuelle de 300 € pour frais de représentation au Maire
- indemnité du Maire : 145 % de l'indice brut 1015 soit 5 424,76 € bruts mensuels
- indemnité des Adjointes : 49 % de l'indice brut 1015 soit 1 833,20 € bruts mensuels
- indemnité des Conseillers Municipaux Délégués : 16,50 % de l'indice brut 1015 soit 617,30 € bruts mensuels
- indemnité des Conseillers Municipaux : 7,5 % de l'indice brut 1015 soit 280,59 € bruts mensuels.

18. Conseil Municipal - Affectation d'attachés de groupe auprès des différents groupes politiques du Conseil Municipal

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé l'affectation d'attachés de groupe auprès des différents groupes politiques du Conseil Municipal.

Finances - Ressources Budgétaires

19. Budget Primitif 2008 - Rapport de présentation

M. le Maire a présenté le projet de budget 2008 :

→ un projet qui s'inscrit dans l'action

→ un projet réfléchi, cadré et partagé, qui s'inscrit dans le cadre du projet Besançon 2020, en cohérence aussi avec le contrat d'agglomération Doubs 2010, le contrat de projets Etat/Région et les grands enjeux identifiés par l'Europe et l'Etat au travers de la programmation des fonds européens

→ un projet de mandat avec une double logique :

- ♦ celle du développement durable
- ♦ celle d'un développement équilibré de la Ville et de nos différents quartiers.

Le budget 2008 s'établit à 222,3 M€ pour le budget général et 195,9 M€ pour le budget principal.

Ce budget se caractérise :

- par une progression sensible de l'investissement et des interventions de proximité
- par la non augmentation des taux de la fiscalité directe communale
- par une majoration du recours à l'emprunt plus que couverte par la progression de l'épargne.

Les priorités pour 2008 s'organisent autour de quatre axes :

- pour une ville capitale, rayonnante et attractive
- pour une ville fraternelle et solidaire, ouverte à tous et pariant sur la jeunesse
- pour une ville respectueuse de l'environnement et du bien vivre pour tous
- pour une ville ouverte au tourisme, à la culture et au sport.

1^{er} axe

Une ville capitale rayonnante et attractive

- poursuite et développement de grands équipements
- préparation de l'accueil de la LGV
- inscription d'un million d'euros pour les équipements universitaires et engagement de près de 8 M€ sur le CPER
- grandes opérations d'urbanisme : PRU Planoise et Clairs-soleils, dépôt d'un dossier européen pour Fontaine Ecu et Palente Orchamps, Caserne Vauban, Prés de Vaux...
- renforcement de l'attractivité des quartiers et commerces (projet Pasteur, restructuration du Centre Commercial des Epoisses...)
- action renforcée en direction de l'emploi dans les quartiers.

2^{ème} axe

Une ville fraternelle et solidaire, ouverte à tous et pariant sur la jeunesse

- aide accrue au CCAS : 9,3 M€ (+ 1,8 %)
- lutte contre toutes les formes de discriminations
- révision avec les habitants des modalités de fonctionnement des conseils de quartiers et construction d'un guichet unique pour les associations
- investissement significatif dans le projet de la cuisine centrale, travaux d'amélioration et d'entretien des crèches et écoles, réflexion pour la mise en place du dispositif Proxim'Parents, PRE...
- étude sur la mise en place d'un nouveau «Contrat Municipal Étudiant» et d'un portail Internet étudiant, création d'un conseil Ville-Étudiants, développement de l'offre de services en direction de la jeunesse.

3^{ème} axe

Une ville respectueuse de l'environnement et du bien vivre pour tous

- poursuite des programmes pluriannuels de valorisation des collines, de mise en valeur des parcs et jardins et de développement des jardins familiaux, des aménagements extérieurs du secteur de la Mouillère et du parc urbain, étude de faisabilité du nouveau pôle botanique, création de nouvelles pistes et bandes cyclables...
- engagement pour la construction de nouveaux logements sociaux et en faveur de la modération énergétique (établissement d'un plan climat municipal), poursuite du grand programme de petits travaux...

- en matière de tranquillité publique, inscription avec la police nationale dans le cadre du nouveau contrat local de prévention et de sécurité.

4^{ème} axe

Une ville ouverte au tourisme, à la culture et au sport

- le grand dossier de 2008 devrait être celui de la candidature Vauban auprès de l'UNESCO
- en matière de projets culturels : construction de la SMAC, travaux de rénovation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et ouverture d'une galerie d'art contemporain, réflexion sur la création d'un nouveau lieu de création et d'exposition artistique...
- dans le domaine du sport : couverture de la tribune Est du stade Léo Lagrange, réfection de la piste et des locaux d'athlétisme, réfection du complexe sportif de Rosemont...

* * * * *

Dans un deuxième temps, après avoir brièvement commenté la situation financière saine de la Ville en ce début de mandat, M. Nicolas BODIN a présenté les équilibres financiers et les grandes masses budgétaires du budget.

Le budget général de la Ville (222,31 M€ soit 195,9 M€ pour le budget principal et 26,4 M€ pour les budgets annexes) est en progression de 2,5 %.

↪ Le budget principal d'un montant de 195,9 M€ se caractérise par :

- une croissance des dépenses de fonctionnement nettement ralentie (+ 2,3 % contre 3,3 % en 2007) d'où une forte hausse de l'épargne brute qui finance une grande partie de la progression de l'investissement
- des dépenses d'investissement plus dynamiques (dépenses hors dette en progression de 9 % qui dépassent 42 M€)
- un volume d'emprunt en augmentation (20,4 M€).

↪ Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 167,2 M€ (+ 3,5 %) :

- 2 M€ supplémentaires du produit des impôts directs locaux sont attendus (en raison de la progression des bases)
- les dotations de l'État en progression très ralentie représentent 44 M€
- la fiscalité reversée par la CAGB est stable (18,1 M€)
- les subventions et participations s'établissent à 8,2 M€
- L'excédent reporté est de 8,5 M€.

↳ Les dépenses de fonctionnement, 139,9 M€, affichent une hausse de 2,3 % (contre 3,2 % en 2007). Leur maîtrise sera l'un des enjeux financiers forts de ce mandat

- les dépenses de personnel en hausse de 3 % se chiffrent à 80,7 M€ et restent le poste le plus important de ce budget
- les charges financières continuent de baisser (- 10 %)
- les subventions hors CCAS sont en augmentation de 7,9 %
- les dépenses à évolution contrainte sont stables (15,3 M€)
- les crédits courants des services s'établissent à 20,3 M€.

↳ Les dépenses d'investissement sont chiffrées à 56 M€

- dépenses et subventions d'équipement : 42,2 M€
- dette en capital : 13,8 M€ (en baisse de 1,4 % pour la 3^{ème} année consécutive)

↳ Les recettes d'investissement sont chiffrées à 28,7 M€

- emprunt : 20,4 M€
- FCTVA : 3,6 M€

Les budgets annexes représentent 12,8 M€ pour l'Eau, 10,3 M€ pour l'Assainissement, 2,1 M€ pour le Chauffage Urbain, 1,2 M€ pour le Service de Soins A Domicile pour Personnes Agées et Forêts.

Un débat a eu lieu auquel ont pris part M. ROSSELOT, M. GONON, Mme BRANGET, Mme BULTOT, Mme JEANNIN Martine, M. OMOURI, M. SASSARD, M. BONNET, M. MONNEUR, Mme MENETRIER, M. ALAUZET, Mme PEQUIGNOT et M. le Maire.

A la majorité des suffrages exprimés (8 contre : groupe UMP - 2 abstentions : groupe MODEM), le Conseil Municipal a adopté le budget 2008.

20. Fiscalité Communale 2008 - Fixation du taux des taxes directes locales

A la majorité des suffrages exprimés (8 contre : groupe UMP), le Conseil Municipal a décidé de fixer comme suit le taux 2008 des 3 taxes directes locales :

- taxe d'habitation :	22,06 %
- foncier bâti	23,93 %
- foncier non bâti	26,11 %

21. Fixation de nouvelles durées d'amortissement des immobilisations relatives aux budgets annexes

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a fixé de nouvelles durées d'amortissement des immobilisations relatives aux budgets annexes.

22. Fête foraine de Pâques - Modification des tarifs d'occupation du domaine public

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de modifier et fixer comme suit les tarifs d'occupation du domaine public :

e) fêtes de Pâques :	
- jusqu'à 200 m ² - le m ²	3,40 €
- de 200 à 400 m ² - le m ²	2,50 €
- au-dessus de 400 m ² - le m ²	2,20 €
- remorques	3,98 €
f) caravanes :	
droit de stationnement (groupe de caravane par manège)	2,08 €

23. Musées de la Citadelle - Muséum d'histoire naturelle - Fixation de tarifs de ventes d'animaux domestiques

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de fixer comme suit le tarif de ventes d'animaux domestiques :

Paon bleu	<i>jeunes paons non sexés</i>	30 €
	<i>paons sexés > 1 an</i>	40 €
Dindon bronzé	<i>non sexés</i>	15 €
	<i>sexés ou plus de 6 mois</i>	20 €
Poule Nègre soie	<i>petits (1 à 2 mois)</i>	4 €
Poules Brahma	<i>moyens (3 à 4 mois)</i>	6 €
	<i>sub-adulte (5 à 6 mois)</i>	8 €
	<i>adulte (7 à 21 mois)</i>	10 €
	<i>réforme (> 21 mois)</i>	8 €
Cobaye	<i>jeune et adulte (< 2 ans)</i>	10 €
	<i>réforme (> 2 ans)</i>	5 €
Lapin (ttes races)	<i>jeune et adulte (< 2 ans)</i>	20 €
	<i>réforme (> 2 ans)</i>	10 €
Chèvre naine	<i>jeune et adulte</i>	80 €
	<i>réforme (> 4 ans)</i>	50 €
Bouc nain	<i>jeune et adulte</i>	30 €
	<i>réforme (> 4 ans)</i>	20 €
Brebis (ttes races)	<i>jeune et adulte</i>	80 €
	<i>réforme (> 4 ans)</i>	50 €
Bélier (ttes races)	<i>jeune et adulte</i>	50 €
	<i>réforme (> 4 ans)</i>	30 €
Lama femelle	<i>jeune et adulte</i>	900 €
Lama mâle	<i>jeune et adulte</i>	300 €
Anesse	<i>jeune et adulte</i>	500 €
Ane	<i>jeune et adulte</i>	250 €

Ressources Humaines

24. Maîtrise de l'Energie - Recrutement d'un ingénieur

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé le recrutement à temps complet d'un ingénieur au sein du Service Prospectives, Etudes et Travaux (contrat de 3 ans).

Culture

25. Convention de partenariat entre la Ville de Besançon et l'Amicale Sportive Territoriale Bisontine dans le cadre du «Trail des forts du Grand Besançon»

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a décidé de donner des lots pour les vainqueurs du Trail des Forts (3 moulages, 20 montres et 250 entrées gratuites aux musées

- a prononcé la désaffectation des biens cédés

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec l'ASTB.

26. Numérisation des collections de la bibliothèque municipale en 2008 - Demandes de subventions à l'Etat et à la Région Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé le programme de numérisation 2008 des collections des bibliothèques dont le coût est estimé à 86 000 €

- a décidé de solliciter les subventions de l'Etat (DRAC) et de la Région de Franche-Comté.

27. Musées de Besançon - Convention avec la Section Fédérée de Franche-Comté de l'Association générale des conservateurs des collections publiques de France, Musées en Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé le projet de développement d'un site internet commun aux musées adhérents de l'association

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir.

28. Musées de la Citadelle - Achats d'ouvrages pour le centre de documentation du Musée de la Résistance - Demande de subvention au Centre National du Livre

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé le programme d'acquisition d'ouvrages pour un coût de 4 000 €

- a décidé de solliciter une subvention de 1 000 € auprès du Centre National du Livre.

29. Subventions aux associations culturelles - Première répartition pour l'année 2008

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Associations	Subvention initiale Conseil Municipal du 22 mars 2007	1 ^{ère} répartition 2008
ARTS DU CIRQUE		
Cirque Plume - SOACD (Société Artistique de Création et de Diffusion)	20 000 €	10 000 €
Ecole de cirque Passe-Muraille	11 000 €	5 500 €
ARTS PLASTIQUES		
Centre d'Art Mobile	5 000 €	2 500 €
Sauf'Art - Le Pavé dans la Mare	15 000 €	7 500 €
AUDIOVISUEL		
APACA	2 500 €	2 500 €
CCPPO	2 500 €	1 250 €
Réal et Chef'op	2 000 €	1 000 €
DANSE		
ACCRORAP	15 000 €	7 500 €
Astragale	1 500 €	750 €
BRRFTTTT	1 000 €	500 €
Compagnie du Courant d'Air	2 000 €	1 000 €
Jeanne Simone	1 500 €	750 €
Muse et danse	2 000 €	1 000 €
Association NA / Cie Pernelle	24 000 €	12 000 €
Trajectoires Obliques	1 500 €	750 €
LECTURE		
Croqu'livre - Centre régional de ressources en littérature jeunesse	2 000 €	1 000 €
La Distraction des malades	600 €	300 €
Association du Livre et des Auteurs Comtois (ALAC)	1 000 €	500 €
La Maison Chauffante	1 000 €	500 €
Pas Serial S'Abstenir	2 000 €	1 000 €
CHORALE CHANT		
Choeur Heinrich SCHÜTZ	2 500 €	1 250 €
La Clé de Sol	500 €	250 €
Le Contrepoint	1 500 €	750 €
Contre Z'ut	2 500 €	1 250 €
Les Enfants de l'Espoir	2 500 €	1 250 €
Société des concerts	2 000 €	1 000 €

Associations	Subvention initiale Conseil Municipal du 22 mars 2007	1^{ère} répartition 2008
MUSIQUE CLASSIQUE		
Les Amis de l'Orgue	1 400 €	700 €
Jeunesses Musicales de France en Franche-Comté - Délégation Besançon	1 500 €	750 €
Musiques en perspectives	3 500 €	6 000 €
Orchestre philharmonique de Besançon "André STAPFFER"	2 500 €	1 250 €
Association Orgue et Culture	1 400 €	700 €
Tétraktys	4 000 €	2 000 €
Association pour la Restauration de l'Orgue de l'Eglise de la Madeleine	2 000 €	700 €
FORMATION MUSICALE		
Atelier musical de Montrapon	6 233 €	6 233 €
CAEM Planoise	9 943 €	9 201 €
MJC Palente	15 455 €	17 045 €
Atelier musical des Clairs-Soleils	4 537 €	4 219 €
Atelier musical de St Ferjeux-Rosemont-La Butte	7 028 €	7 134 €
Atelier musical de Velotte	4 749 €	4 900 €
Atelier musical du Personnel de la Poste	6 392 €	6 180 €
Divertimento	0 €	1 500 €
Musique Pour Tous	2 000 €	2 000 €
Académie de Musique Tchaïkovsky	900 €	1 000 €
MUSIQUES ACTUELLES		
ASPRO IMPRO	24 000 €	12 000 €
ATTILA	2 500 €	2 500 €
Le Bastion	22 000 €	11 000 €
Citron Vert (Le)	2 500 €	2 500 €
Collectif Culture Cafés Concerts (4C)	3 000 €	1 500 €
Les Amis du Cylindre	29 000 €	14 500 €
Les Amis du Cylindre : préfiguration SMAC	46 000 €	23 000 €
Découvert Autorisé	5 000 €	2 500 €
DEV'ART	5 000 €	2 500 €
Elektrophonie	5 000 €	2 500 €
Interférences (Radio Campus)	17 300 €	17 300 €
Jeunesses Musicales de France en Franche-Comté - Délégation Besançon	500 €	250 €
Sentimental Noise	3 000 €	1 500 €
Le Sonotone	2 000 €	1 000 €

Associations	Subvention initiale Conseil Municipal du 22 mars 2007	1^{ère} répartition 2008
SOCIETES SAVANTES		
Académie des Sciences et Belles Lettres	800 €	400 €
Les Amis des Musées et des Bibliothèques	800 €	400 €
Les Amis du Muséum	800 €	400 €
Association Astronomique de Franche Comté	2 300 €	1 150 €
Défense de la Langue Française en Franche-Comté	800 €	400 €
Renaissance du Vieux Besançon	800 €	400 €
Société d'Emulation du Doubs	800 €	400 €
Société Numismatique du Doubs	800 €	400 €
THEATRE COMPAGNIES		
Compagnie Boutique du Conte	1 000 €	500 €
Compagnie du Colibri	1 500 €	750 €
Théâtre Envie	1 000 €	500 €
Graine de vie	1 500 €	750 €
La Grave et Burlesque Equipée du Cycliste	4 000 €	2 000 €
Compagnie Gravitation	2 000 €	1 000 €
Compagnie les Intempestifs	15 000 €	7 500 €
Compagnie LTS (<i>Les Trois Sœurs</i>)	1 500 €	750 €
Compagnie Mala Noche	5 500 €	6 500 €
Manches à Balais Korporation	2000 €	1 000 €
Collectif OURS (ex Noce)	4 000 €	2 000 €
Pavé Paroles	1 000 €	500 €
Compagnie du P'tit Vélo	1 000 €	500 €
Serial Théâtre	2 000 €	1 000 €
THEATRE STRUCTURES		
Alcyon	4 000 €	2 500 €
Compagnie BACCHUS	2 000 €	1 000 €
Théâtre Universitaire de Franche-Comté	1 500 €	1 500 €
THEATRE DE RUE		
La Grosse Entreprise et ses 120 petits	2 000 €	1 000 €
Tricyclique Dol	3 500 €	1 750 €
TOTAL		266 562 €

Mme TISSIER n'a pas pris part au vote.

30. Création de l'Établissement Public de Coopération Culturelle pour la Saline Royale d'Arc et Senans - Représentation de la Ville au Conseil d'Administration - Contribution financière

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a décidé la participation de la Ville de Besançon au sein de l'EPCC gérant la Saline d'Arc et Senans

- a désigné Yves-Michel DAHOUI pour représenter la Ville de Besançon au Conseil d'Administration

- a désigné Michel ROIGNOT en tant que personnalité qualifiée

- a décidé de verser une participation financière annuelle de 10 000 €.

31. Transfert provisoire des droits attachés aux licences de spectacles vivants de catégories 1, 2 et 3

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a désigné Frank MONNEUR en tant que titulaire provisoire des licences de spectacles vivants de catégorie 1, 2 et 3.

Petite Enfance

32. Contrat Enfance et Jeunesse - Convention avec les associations inscrites au volet Enfance - Versement du solde de la subvention de la Ville au titre de 2007, versement des soldes de la Prestation de Service Enfance et Jeunesse de la Caisse d'Allocations Familiales au titre de 2006 et 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé l'encaissement de la PSEJ versée par la CAF au titre de 2006 et 2007 et le versement des soldes de subvention à Antenne Petite Enfance, la Maison Verte et la Mutualité Française Doubs. M. le Maire ou l'Adjoint Délégué a été autorisé à signer les conventions correspondantes.

Vie des Quartiers

33. Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse - Partenariat avec la CAF de Besançon - Signature des avenants et des conventions Prestations «Animation Collective Familles» et «Fonction Animation Globale et Coordination» et des conventions «Prestation Accueil de Loisirs - Accueils de jeunes» - Encaissement des subventions et prestations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer :

- les avenants à la convention centre social «Fonction Animation globale et coordination» à passer avec la CAF pour les maisons de quartier Montrapon / Fontaine Ecu, Grette/Butte et Planoise

- l'avenant à la convention «Animation collective Familles» à passer avec la CAF pour la Maison de quartier de Planoise

- les conventions de renouvellement «Animation collective Familles» à passer avec la CAF pour les maisons de quartier Montrapon/Fontaine Ecu et Grette/Butte

- les conventions 2008 de «prestation de service ordinaire - Accueil de loisirs - Accueil de jeunes» à passer avec la CAF pour les maisons de quartier Montrapon/Fontaine Ecu, Grette/Butte et Planoise.

34. Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse - Alter Egaux 5^{ème} édition - Règlement et organisation générale

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a adopté le nouveau règlement, les modalités de financement et d'organisation de la 5^{ème} édition d'Alter Egaux

- a autorisé M. le Maire à verser aux équipes la bonification en fonction des résultats de l'ensemble des concurrents pour un montant de 5 400 €

- a décidé de solliciter les participations de l'Etat pour un montant de 5 000 €, de la CAF pour un montant de 14 000 € et du Département du Doubs pour un montant de 5 000 €.

35. Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse - Vacances Familles et Départs Vacances autonomes Jeunes - Formation des accompagnateurs - Signature d'une convention avec l'organisme «Vacances ouvertes»

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a adopté le projet de formation, à destination des personnes relais dans les structures de quartier, dans le but de leur apporter une méthodologie d'accompagnement pour l'organisation des séjours vacances à destination des familles les plus modestes ou isolées

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir entre la Ville et l'organisme de formation «Vacances ouvertes»

- a décidé de solliciter les participations de l'Etat pour un montant de 2 000 €, du Département du Doubs pour un montant de 2 000 € et de la CAF pour un montant de 1 000 €.

Environnement

36. Espaces verts - Programme de travaux 2008 - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé le programme de travaux établi pour l'année 2008 pour un coût estimé à 1 834 871 € en investissement et 143 100 € en fonctionnement

- a décidé de solliciter les aides financières de l'Etat, la Région de Franche-Comté, le Département du Doubs et de tout autre partenaire le cas échéant.

37. Espaces sportifs de plein air - Programme de travaux 2008

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a adopté le programme de travaux d'investissement établi pour 2008 pour un coût estimé à 152 714 €

- a décidé de solliciter les aides financières de tout partenaire susceptible de soutenir ces opérations.

Maîtrise de l'Energie

38. Chauffage Urbain de Planoise et des Hauts du Chazal - Programme des travaux de mise en conformité 2008

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé le programme de travaux de mise en conformité des installations dont le coût est estimé à 570 109 €.

39. Maîtrise de l'Energie - Programme de travaux 2008 - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé le programme de travaux 2008 pour un coût estimé à 1 349 000 €

- a décidé de solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté, de la CAGB, de l'ADEME et de tout autre partenaire susceptible de participer aux opérations de ce programme 2008.

Eau et Assainissement

40. Eau - Programme de travaux pour 2008 - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux 2008 pour un coût estimé à 5 050 344 €

- de solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse conformément aux dispositions des contrats d'agglomération passés avec cet établissement et conformément au 8^{ème} programme d'aide des agences, ou indépendamment de ces contrats pour des opérations ponctuelles qui seraient finançables

- de solliciter les aides du Département du Doubs

- de solliciter les aides de l'Etat et de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse dans le cadre des programmes de réduction des produits phytosanitaires sur le bassin versant d'Arcier, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

41. Assainissement - Programme de travaux 2008 - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé le programme de travaux 2008 dont le coût est estimé 3 337 250 €

- a décidé de solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, conformément aux dispositions des contrats d'agglomération passés avec cet établissement et conformément au 8^{ème} programme d'aide des agences, ou indépendamment de ces contrats pour des opérations ponctuelles qui seraient finançables

- a décidé de solliciter les aides financières du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté, de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) ou de tout autre partenaire le cas échéant, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

42. Mise en œuvre des mesures agro-environnementales territorialisées (MATER) sur le bassin versant de la source d'Arcier

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a adopté le programme de remise en herbe (durée de 5 ans à compter de 2008 - montant de l'aide annuelle : 234 €/ha - Dépense estimée sur les 5 années : 193 635 € financés par l'Union Européenne et l'Agence de l'Eau)

- a décidé de solliciter, au profit des agriculteurs souhaitant contractualiser les aides de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et de l'Union Européenne (FEADER) via le CNASEA (Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles).

43. Travaux d'eau, de gaz et d'électricité Grande Rue - Groupement de commande avec ErDFet GrDF

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a décidé la réalisation des travaux de renouvellement des réseaux dans la partie basse de la Grande Rue par l'intermédiaire d'un groupement de commande avec GrDF et ErDF (coût des travaux estimé à 110 000 €)

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec GrDF et ErDF et le marché de travaux correspondant.

44. Equipements solaires thermiques et équipements de récupération des eaux de pluie - Subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder les aides prévues par la Ville dans le cadre de ces dispositifs :

- à M. VANDEL Pierre : 74,50 €
- à M. CHEVILLARD Alain : 300 €
- à M. GRANPERRIN Lionel : 300 €
- à M. GROSSIN Bruno : 300 €

Patrimoine Communal - Travaux

45. Programme d'acquisition et de renouvellement de véhicules et matériels divers pour l'année 2008 - Cessions de véhicules et matériels réformés

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé le programme 2008 d'acquisition de véhicules et matériels divers pour une somme globale de 1 140 735 €, la cession de véhicules et matériels réformés par vente aux enchères avec commission priseur ou à des association oeuvrant pour l'insertion

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les actes de cession de véhicules de faible valeur à des associations d'insertion

- a décidé de solliciter les aides financières de l'ADEME et de la Région de Franche-Comté ou de tout partenaire potentiel pour l'acquisition de ces véhicules ou matériels.

46. Entretien sur les édifices classés, propriété de la Ville de Besançon - Programme de travaux 2008 - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé le programme de travaux 2008 dont le coût est estimé à 38 111 € financés à hauteur de 15 244 € par l'Etat (DRAC de Franche-Comté)

- a décidé de solliciter l'aide financière de la DRAC Franche-Comté.

47. Bâtiments Communaux - Programme de travaux 2008 - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a adopté le programme de travaux établi pour 2008 pour un coût estimé à 3 964 000 €

- a décidé de solliciter les subventions de l'Etat, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs, de la CAGB, de la CAF de Besançon et de tout autre partenaire susceptible de participer aux opérations de ce programme.

48. Citadelle de Vauban - Restauration des couvertures de l'Arsenal - Engagement de la 3^{ème} tranche (2^{ème} tranche de travaux) - Modification du plan de financement - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de solliciter les aides financières de l'Etat (156 000 €), de la Région de Franche-Comté (78 000 €), du Département du Doubs (97 500 €) et de la CAGB (39 000 €).

Urbanisme

49. Subvention à l'AUDAB

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a décidé d'accorder une subvention de 53 000 € à l'AUDAB, à titre de participation à une étude réalisée par celle-ci dont l'objectif est l'établissement du plan directeur d'organisation urbaine et stratégique de reconfiguration «centre-ville de Besançon»

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec l'AUDAB.

50. Cession de terrain au profit du SDIS Boulevard François Mitterrand pour l'implantation d'un centre de secours principal

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de céder à l'euro symbolique au SDIS une parcelle de 18 800 m² sise boulevard Mitterrand destinée à accueillir le second centre de secours principal de l'Agglomération de Besançon.

Voirie

51. Eclairage public - Programme de travaux 2008 - Demande de subventions au SYDED

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a décidé de solliciter des subventions auprès du SYDED et de tout autre partenaire susceptible de participer aux opérations de ce programme de travaux concernant l'éclairage public et la mise en lumière des monuments ou bâtiments, et l'enfouissement de l'énergie électrique et des réseaux secs

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux d'éclairage public et de génie civil de télécommunication

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention financière relative à l'ensemble des travaux ainsi que ses annexes «prévisionnelle» et «définitive».

52. Voirie Déplacement - Eclairage public - Programme de travaux 2008 - Demande de participations - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a adopté le programme des travaux 2008 établi sur la base d'une enveloppe financière de 3 214 749 € pour la voirie et 770 000 € pour l'éclairage public

- a décidé de solliciter les subventions auprès de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté, de la CAGB, du SYDED et de tout autre partenaire susceptible de soutenir ces opérations.

Subvention : Attribution, encaissements, réaffectation, demande

53. Egalité des chances et lutte contre les discriminations - Demande de subvention auprès du Fonds Social Européen

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé la mise en œuvre de ce plan municipal pluriannuel pour l'égalité des chances

- a approuvé le financement de cette première phase

- a décidé de solliciter des subventions auprès de l'Union Européenne (FSE) et de tout autre partenaire susceptible de participer au financement de cette opération

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions à intervenir avec les partenaires pour leur participation financière.

54. Subvention pour l'organisation de congrès

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder les subventions suivantes :

Congrès privés :

➤ 1 500 € à l'Association Française des Récoltants de Fruits et des Syndicats de Bouilleurs de Cru-Franche-Comté -Bourgogne pour l'organisation du congrès national, du 18 au 20 avril prochain, au Kursaal.

➤ 500 € à l'association des Anciens Elèves et des Elèves de l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET) et de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Cachan pour l'organisation du congrès national, du 17 au 19 mai prochain dans les locaux de l'ENSMM.

➤ 250 € à l'association «Assemblée Générale de Besançon 2008» pour l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France (ANEP) les 20, 21 et 22 juin, dans les locaux de la Faculté de Médecine et Pharmacie.

➤ 750 € à l'Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs (UFCV) - délégation régionale de Franche-Comté pour l'organisation de la 102^{ème} assemblée générale nationale les 7 et 8 juin prochain au Nouveau Théâtre.

Colloques universitaires :

➤ 400 € à l'UFR Lettres - LASELDI (CR 2201) pour l'organisation d'un colloque intitulé «Vers une sémiotique du médium-Outil, objet, pratique» qui se déroulera les 3 et 4 avril à la Faculté des Lettres.

➤ 300 € au SUAPS (Service Universitaire des Activités Sportives et Physiques) et SUMMPPS (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé) de l'Université de Franche-Comté pour l'organisation conjointe d'un colloque intitulé «Forme et bien-être à l'université».

➤ 1 000 € à l'UFR Médecine et Sciences Pharmaceutiques (CR 3200) pour l'organisation de la réunion annuelle de l'European Ophthalmologic Pathology Society qui aura lieu du 30 mai au 2 juin à l'Hôtel Mercure.

➤ 800 € à l'UFR Lettres - Laboratoire de Psychologie (CR 2700) pour l'organisation d'un colloque «Sciences humaines et cancérologie» avec le concours de l'Institut National du Cancer et le Cancéropole Grand-Est, les 12 et 13 juin au Kursaal.

➤ 400 € à l'UFR Lettres - Littérature et Histoire des Pays de Langues Européennes pour l'organisation du colloque «Mobilité et immobilité des jeunes en formation ou en phase d'insertion professionnelle : représentation et réflexivité».

➤ 200 € à l'UFR Lettres - Centre Jacques Petit (CR 3200) pour l'organisation d'un colloque «Le moyen-âge et la littérature de jeunesse : créations, récréations» les 10 et 11 septembre à l'IUFM Griffon.

➤ 1 000 € à l'UFR Lettres - Laboratoire de recherches philosophiques sur les logiques de l'agir (CR 2600) pour l'organisation d'un colloque «L'invention de la vie publique en Grèce Ancienne» du 9 au 11 octobre à la Faculté des Lettres.

➤ 400 € à l'UFR Lettres - Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité (CR 3100) pour l'organisation d'un colloque «La politique et l'histoire : «classiques» grecs et romains» qui aura lieu les 16 et 18 octobre prochain dans les locaux de la Faculté des Lettres.

➤ 250 € à l'UFR-Lettres - Maison des Sciences de l'Homme (CR 3301) pour l'organisation du colloque «Identités et légitimités nationales» du 21 au 23 octobre à la Faculté des Lettres.

➤ 250 € à l'UFR Lettres - Littérature et histoire des pays de langues européennes (CR 2300) pour l'organisation d'un colloque intitulé «mémoires d'Italie, identités, représentations, enjeux» (Antiquité et Classicisme) les 24 et 25 octobre, à la Faculté des Lettres.

➤ 250 € à l'UFR Lettres - Laboratoire des Sciences Historiques (CR 2400) pour l'organisation d'un colloque intitulé «La République et son droit» qui se déroulera du 19 au 21 novembre à la Faculté des Lettres même.

➤ 400 € à l'UFR Lettres - Laboratoire de recherches philosophiques sur les logiques de l'agir (CR 2600) pour l'organisation de 2 colloques :

- «Proudhon lecteur des philosophes» qui aura lieu les 25 et 26 septembre à la Faculté des Lettres.

- «Regards sur 1848» les 23 et 24 octobre, dans les locaux de la Faculté des Lettres.

55. Classes transplantées ou de découverte - Attribution de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- École élémentaire Velotte : séjour à Pierrefontaine-les-Varans de 46 élèves des classes de CP et CE2-CM1, du 10 au 14 mars 2008, participation de 2 070 €, soit 9 € par jour et par enfant ;

- École élémentaire Helvétie : séjour à Paris de 26 élèves de CM2, du 29 mars au 1^{er} avril 2008, participation de 1 086 €. En raison de l'interdiction d'utiliser les transports urbains dans le cadre du plan Vigipirate, un supplément de 150 € est inclus dans cette somme de 1 086 € ;

- École maternelle Saint-Claude : séjour des 31 élèves de Grande Section à la Roche du Trésor, du 28 au 30 avril 2008, participation de 837 €, soit 9 € par jour et par enfant ;

- École élémentaire Vieilles Perrières : séjour au Pradet de 34 élèves des classes de CM1-CM2 et CLIS1, du 5 au 10 mai 2008, participation de 1 836 €, soit 9 € par jour et par enfant ; la participation par enfant a été majorée pour tenir compte de la situation des enfants ;

- École élémentaire Fontaine Écu : séjour aux Houches de 54 élèves des classes de CM2, CM1-CM2 et CE2 du 2 au 6 juin 2008, participation de 3 510 €, soit 13 € par jour et par enfant ;

- Ecole élémentaire Jean Zay : subvention de 282 € à titre de participation aux frais de transport pour se rendre aux répétitions de l'orchestre de Besançon à l'Opéra Théâtre.

56. Subvention à l'Université de Franche-Comté pour une campagne de communication

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention de 20 000 € à l'Université de Franche-Comté à titre de participation au financement d'une campagne qu'elle mène afin de renforcer son attractivité dans un contexte de concurrence forte entre les sites universitaires.

57. Subvention exceptionnelle - Association Foot et Loisirs de Clairs-Soleils

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention de 3 000 € à l'Association Foot et Loisirs de Clairs-Soleils pour l'implantation d'une activité «muscultation» au Centre Martin Luther King.

Marchés

58. Marchés publics - Autorisation de signature des avenants

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les avenants aux marchés suivants :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant (du ou des) avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 % (uniquement pour les marchés supérieurs à 206 000 € HT)
PRU de Planoise - Parc Urbain Secteur Ouest : Travaux d'aménagement paysager Avenant : évolution des quantités de travaux	ISS Espaces Verts 25000 Besançon	542 052 € HT	93 383,50 € HT	29/02/2008

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant (du ou des) avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 % (uniquement pour les marchés supérieurs à 206 000 € HT)
Chaufferie urbaine Besançon Planoise Remplacement générateur G5 Lot Process Avenant n° 4 Travaux supplémentaires : Installation d'un système de refroidissement de la prise d'échantillonnage	LEROUX & LOTZ 44185 Nantes Cedex 4	Montant du marché : 1 793 521,60 € TTC Avenant n° 1 : 29 828,24 € TTC Avenant n° 2 : 29 529,24 € TTC Avenant n° 3 : 25 415,00 € TTC	4 784,00 € TTC	
Marché prestation fourniture de caisses, emballage et transport Exposition «L'Arpenteur du Roi, Vauban et Besançon» Prestation complémentaire	Transports MONIN 75019 Paris	17 738 € TTC Avenant n° 1 : 608,07 € TTC Avenant n° 2 : 2 677,00 € TTC	636,64 € TTC	
Groupe scolaire HELVETIE Lot 1 : électricité, courants faibles Avenant n° 2 : Travaux supplémentaires	CEGELEC 25000 Besançon	94 505,56 € TTC + 6 117,32 € TTC	3 781,62 € TTC	28/01/08
Restructuration de la Bibliothèque des Clairs- Soleils Lot 12 : Chauffage - Ventilation Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires	L'EST ELECTRIQUE (L'EST ENERGIE)	50 626,68 € TTC	2 504,00 € TTC	29/02/08
Extension et restructuration de la Crèche Bersot Lot 6 : plomberie sanitaires Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires	SCPZ 25000 Besançon	29 496,67 € TTC	2 962,56 € TTC	8/02/08
Mise en place d'un SSI au Kursaal Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires	COTEB 25220 Thise	113 008,63 € TTC	9 141,02 € TTC	
Citadelle de Vauban Restructuration des locaux administratifs Lot 5 : Plomberie - Sanitaire Avenant n° 4 : Travaux supplémentaires	CHENE 25000 Besançon	77 633,07 € TTC + Avenant n° 1 : 3 329,19 € TTC Avenant n° 2 : prolongation délai + Avenant n° 3 : 502,68 € TTC	430,56 € TTC	29/02/08
Citadelle de Vauban Restructuration des locaux administratifs Lot 6 : Chauffage - Ventilation Avenant n° 3 : Travaux supplémentaires	DIDIER-GAUTHIER 25000 Besançon	213 278,30 € TTC + Avenant n° 1 : 9 847,86 € TTC + Avenant n° 2 : 16 074,60 € TTC	6 674,88 € TTC	29/02/08

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant (du ou des) avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 % (uniquement pour les marchés supérieurs à 206 000 € HT)
Marché de prestation : fournitures de caisses, emballage et transport Exposition l'Arpenteur du Roi, Vauban et Besançon	Transports MONIN 201-203 boulevard Mac Donald 75019 Paris	17 738 € TTC Avenant n° 1 : 18 346,07 € TTC Avenant n° 2 : 21 023,07 € TTC	21 660,15 € TTC	
Marché de prestation, fourniture de caisses, emballage et transport exposition Vauban Avenant n° 2 - Prestations complémentaires : - Perdiems pour les convoyeurs - Prise en charge de nouveaux convoiements (transport retour)	Société Transport MONIN 75019 Paris	Montant initial : 17 738 € TTC Avenant n° 1 : perdiems Transport aller : 608,07 € TTC	2 677,00 € TTC	

Divers

59. Fourniture de matériels de manifestation - Remise de pénalités de retard

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de ramener à 271,93 € HT le montant des pénalités de retard appliquées à la Société ALTRAD MEFRAN pour retard dans les délais de livraison de matériel.

60. Cette question apparaît en début d'ordre du jour.

61. Commission Consultative des Services Publics Locaux - Création et composition

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et a désigné ses membres :

1 - Membres du Conseil Municipal

- Mme PANIER
- M. DAHOUI
- M. LIME
- M. CYPRIANI
- M. GHEZALI
- M. GIRARD
- M. GENDRAUD
- M. Edouard SASSARD
- M. Jean ROSSELOT

2 - Représentants des associations désignées ci-après :

- . **Association des Paralysés de France** représentée par M. AVON ou son suppléant
- . **Agir et Réagir** représentée par M. CUISENIER ou son suppléant
- . **Franche-Comté Consommateurs** représentée par M. COULON ou son suppléant
- . **Union Départementale des Associations Familiales** représentée par M. HAON ou son suppléant
- . **Confédération Nationale du Logement** représentée par Mme CURTY ou son suppléant
- . **UFC Que Choisir** représentée par Mme MASSON ou son suppléant M. MAUGAIN
- . **Consommation, Logement et Cadre de Vie**, Union Locale représentée par M. LAZERT ou son suppléant
- . **Association Crématisse du Doubs** représentée par M. ALEXANDRE ou son suppléant
- . **Agir ABCD** représentée par M. VUEZ ou son suppléant.

62. Affaires diverses - Motion pour le Tibet

L'Assemblée Communale a adopté à l'unanimité la motion suivante présentée par le groupe majoritaire :

«A l'occasion des manifestations commémorant la 49^{ème} année de l'exil du Dalaï-Lama, des rassemblements de soutien au gouvernement en exil ont lieu au Tibet depuis une vingtaine de jours. Les autorités chinoises ont procédé à de nombreuses arrestations de moines et de civils et à une répression, dont il est difficile de connaître l'ampleur, mais qui aurait fait plus de 140 morts à ce jour. Cette répression a été menée à l'abri des regards de la communauté internationale, la présence d'étrangers et de journalistes au Tibet étant interdite.

Ces événements tragiques interpellent légitimement la communauté internationale, à quelques semaines de la tenue à Pékin des Jeux Olympiques. Ces jeux de 2008 doivent en effet être producteurs de symboles forts de fraternité, de liberté, pour les droits des hommes et des femmes de la planète. La France est dépositaire des valeurs universelles de liberté et de démocratie qui y sont attachées et doit faire entendre sa voix.

Elus de la Ville de Besançon, attachés à la défense des droits de l'homme, à la liberté des peuples et de la presse, nous pensons qu'il est urgent de parvenir à un règlement de la question tibétaine, qui préserve les droits, l'identité, la culture, la langue et l'environnement de ce territoire himalayen.

En conséquence, la Ville de Besançon :

*- **se joint** à tous les appels demandant la libération des personnes arrêtées et invite le gouvernement de la République populaire de Chine à reprendre le dialogue avec le Dalaï-Lama afin de parvenir à des solutions pragmatiques qui répondent aux aspirations du peuple tibétain.*

*- **demande** au Président de la République d'intervenir pour que l'Europe porte en direction de la Chine l'exigence de dialogue avec les Tibétains et le respect des Droits de l'Homme ainsi que la libération de tous les prisonniers.*

*- **engage** le Maire à remettre la présente motion au Président de la République, au Premier Ministre de la République populaire de Chine, au Dalaï Lama, au Gouvernement et au Parlement tibétains en exil, ainsi qu'au Secrétaire général des Nations Unies».*

La séance a été levée à 22 heures 35.

Hôtel de Ville, le 9 avril 2008
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché le 9 avril 2008
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.